

M.C. 48 (Final)
22 novembre 1954

COMITE MILITAIRE ATLANTIQUE NORD

DECISION CONCERNANT M.C. 48

Rapport du Comité Militaire

sur le

SYSTEME LE PLUS EFFICACE A ADOPTER POUR LA FORCE MILITAIRE

DE L'OTAN PENDANT LES PROCHAINES ANNEES

Note du Secrétaire

1. Lors de sa dixième Session le 22 novembre 1954, le Comité Militaire de l'Atlantique Nord a modifié M.C. 48 et l'a ensuite approuvé en vue de sa transmission au Conseil de l'Atlantique Nord.

2. Les destinataires de M.C. 48 sont priés de détruire par incinération les pages 1, 10, 15, 17, 18 et 20 et de les remplacer par les pages ci-jointes.

3. Cette décision fera désormais partie du M.C. 48 dont elle constituera la page de couverture.

M.C. 48

M.C. 48

18 novembre 1954

Pages 1 à 23

RAPPORT DU COMITE MILITAIRE

au

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

sur le

SYSTEME LE PLUS EFFICACE A ADOPTER POUR LA FORCE MILITAIRE

DE L'OTAN PENDANT LES PROCHAINES ANNEES

INTRODUCTION

1. En Décembre 1953, le Conseil Nord Atlantique a invité le Comité Militaire à hâter l'étude du système le plus efficace à adopter pour les forces militaires de l'OTAN au cours des prochaines années dans le cadre des ressources pouvant être considérées comme disponibles et à tenir le Conseil au courant des progrès accomplis. Les Autorités Militaires de l'OTAN ont donc entamé une série d'études qu'elles entendent continuer au cours des prochaines années - études qui serviront de base à la définition du nouveau système. Le présent rapport a trait aux premières de cette série d'études. Après les avoir examinées le Comité Militaire a abouti à certaines conclusions générales qui concernent essentiellement les forces à employer en Europe et a rencontré certains problèmes, parmi lesquels ceux des communications maritimes et de la Défense Aérienne, qui nécessitent de nouvelles recherches. Bien que les Commandants Suprêmes aient été invités à orienter leurs études sur la possibilité d'une guerre en 1957, l'année 1957 ne revêt aucune signification particulière. Dans ce rapport, le Comité Militaire a donc traité les problèmes essentiels que pose la défense de l'OTAN pendant les prochaines années.

DIFFUSION : A B D F G

- 1 -

M.C. 48

(Page révisée par Décision du C.M. du 22 novembre 1954)

LES BUTS DEFENSIFS DE L'OTAN

2. Les préparatifs de défense dans la zone du Traité Nord Atlantique ont pour but :

- a. d'amener l'adversaire à renoncer à toute agression;
- b. de réaliser en Europe une «défense vers l'avant» efficace contre une agression militaire soviétique, et donner à l'OTAN l'assurance que, si la guerre lui est imposée par l'URSS, elle sera en mesure d'exploiter à fond sa puissance terrestre, maritime et aérienne et ainsi d'obtenir la défaite des Soviets;
- c. de donner, pendant la guerre froide, un haut degré de confiance et de sécurité.

3. Pour réaliser ces buts, nous devons convaincre les Soviets :

- a. qu'il ne leur est pas possible de submerger rapidement l'Europe;
- b. qu'en cas d'agression, ils seront immédiatement soumis à une contre-attaque dévastatrice menée avec des armes atomiques.*

NATURE ET DUREE PROBABLE D'UNE GUERRE FUTURE IMPLIQUANT L'OTAN

4. La considération principale à la base des études du Comité Militaire est que, durant la période considérée, à la fois les Soviets et l'OTAN disposeront d'un nombre important de projectiles atomiques et de moyens de lancement de ces projectiles. De ses études, le Comité Militaire a conclu que l'avènement des systèmes d'armes atomiques changera totalement les conditions de la guerre moderne. La puissance destructive de ces armes, en particulier des armes thermonucléaires, ainsi que les difficultés rencontrées pour se mettre en état de défense contre elles, posent des problèmes entièrement nouveaux non seulement au point de vue militaire, mais aussi aux points de vue politique, économique et psychologique.

* Le terme "Armes atomiques" partout où il est employé doit être interprété dans le sens : armes atomiques et thermo-nucléaires comprenant, suivant le cas, les engins lancés par avions, les engins téléguidés, les roquettes et l'artillerie

5. Le problème de la défense aérienne en Europe fera l'objet d'un rapport spécial. Il n'existe pas actuellement en Europe de système de défense aérienne qui soit suffisamment efficace contre une attaque aérienne résolue, et on estime que les systèmes de défense aérienne des types actuellement existants ne peuvent pas fournir à eux seuls les moyens d'une telle défense. Il sera nécessaire, bien entendu, d'employer toutes les armes de défense aérienne disponibles, de compléter cet emploi par des préparatifs de défense passive convenables, et de coordonner leur mise en oeuvre avec les contre-offensives aériennes. Actuellement, la contre-offensive aérienne est le moyen le plus important de la défense aérienne générale. Le seul moyen actuel pratique d'empêcher un ennemi de lancer des armes atomiques sur des objectifs choisis en Europe est de détruire, à la source, ses moyens de lancement. Ceci exigera une prompte contre-attaque atomique contre le système de lancement de l'ennemi.

6. L'éventualité suivant laquelle l'OTAN pourrait prendre l'initiative de la guerre, a été rejetée comme contraire aux principes fondamentaux de l'Alliance. De ce fait, la guerre ne peut être que la conséquence d'une agression communiste, soit intentionnelle, soit résultant d'une erreur de jugement. Devant la puissance croissante de l'OTAN dans le domaine des armes atomiques, le seul espoir des Soviets de gagner une telle guerre résiderait dans la destruction soudaine du potentiel de contre-attaque immédiate et décisive de l'OTAN par moyens atomiques. Il existe une possibilité lointaine d'après laquelle les Soviets pourraient s'efforcer de profiter de leur grande supériorité en forces aéro-terrestres pour envahir l'Europe sans employer les armes atomiques, espérant ainsi que les Alliés s'abstiendraient aussi de les utiliser. Nos études indiquent que, dans ce cas, l'OTAN serait incapable d'empêcher l'envahissement rapide de l'Europe, à moins de se servir immédiatement de ses armes atomiques, stratégiques et tactiques.

7. Les Russes ne l'ignorent pas. Si donc ils provoquaient une guerre dans laquelle l'OTAN serait engagée, il y a peu de doute que cette guerre débiterait par un assaut atomique, qui imposerait à l'OTAN une réaction de même nature. Il en résulterait une phase initiale d'opérations intensives - d'une durée approximative de 30 jours ou moins - pendant laquelle chaque parti s'efforcerait de lancer une grande partie de ses stocks d'armes atomiques aussi rapidement et efficacement que possible en s'efforçant de neutraliser le potentiel ennemi de lancement d'armes atomiques. Ainsi donc, au lieu de voir un accroissement graduel des destructions, comme cela a été le cas au cours des guerres récentes marquées par une mobilisation et une usure prolongées, les destructions maximum surviendraient dans les premiers jours ou les premières semaines, pendant lesquels les adversaires s'efforceraient d'utiliser au maximum leurs stocks atomiques pour acquérir la supériorité atomique. En plus de ces échanges d'armes atomiques, les deux partis entreprendraient des opérations avec leurs forces terrestres, navales et aériennes en vue d'obtenir l'avantage stratégique et d'être en mesure de mener des opérations soutenues.

8. On estime que l'étendue des dévastations résultant de ce premier assaut mutuel atomique, entretenu par des attaques prolongées, pourrait être telle que celui qui obtiendra la supériorité dans ce domaine pourrait être capable d'empêcher l'ennemi de reconquérir l'initiative. Dans ces conditions, il se pourrait que le perdant du premier round capitule. Il est probable, cependant, que les hostilités ne cesseraient pas en dépit des destructions de la première phase. Dans ce cas, il s'ensuivrait une période de réadaptation et de poursuite des hostilités - période dont la nature exacte dépendrait grandement du résultat de la phase initiale. Nous nous représentons donc qu'une future guerre dans laquelle l'OTAN serait engagée comportera probablement 2 phases. La phase initiale comprendrait un

échange, intense, de coups atomiques correspondant aux efforts faits par chacun pour obtenir la supériorité atomique. A l'issue de cette phase, les stocks accumulés par le camp le plus faible se trouveraient virtuellement dépensés. Dans une guerre éclatant entre l'OTAN et les Soviétiques au cours des prochaines années, notre supériorité en armes atomiques et possibilités de lancement devrait se révéler un avantage majeur dans cette phase et nous permettre de garder un reliquat à utiliser dans la phase suivante des opérations. Cette phase suivante consisterait en une période de réadaptation et de poursuite des hostilités, conduisant à la conclusion de la guerre. La durée de cette phase et son résultat dépendront des avantages relatifs acquis durant la phase initiale et de notre aptitude à continuer d'assurer le ravitaillement de nos forces en Grande-Bretagne et en Europe.

9. Comme on ne peut pas raisonnablement faire l'hypothèse que les hostilités prendront fin à l'issue de la phase initiale, nos forces doivent être préparées à mener des opérations ultérieures d'une beaucoup plus longue durée. Notre aptitude à vaincre l'ennemi dans une guerre dépendra cependant de notre aptitude à survivre et à acquérir la supériorité au cours de la phase initiale. Notre système de forces du temps de paix doit donc être établi essentiellement en vue de nous assurer le succès au cours de cette phase initiale, et l'accent doit être mis sur la constitution des forces qui peuvent participer le plus efficacement à ces opérations.

FACTEURS INFLUANT SUR LE RESULTAT DE LA PHASE INITIALE

10. Dans le cas où les Soviétiques décideraient de déclencher une guerre dans laquelle l'OTAN serait engagée, ils posséderont des avantages importants. On peut les résumer comme suit :

- a. L'initiative : La possibilité de choisir l'heure, le lieu et le type de l'attaque a toujours eu une grande importance. Dans une guerre future où seraient utilisées les armes atomiques la

possession de l'initiative sera beaucoup plus importante que dans le passé.

- b. La surprise : La surprise est en relation directe avec la possession de l'initiative. A l'âge atomique, alors que l'alerte à une attaque aérienne par surprise sera mesurée en minutes, alors que notre aptitude à soutenir le premier choc dépendra de notre mise en état d'alerte effective, le degré de surprise atteint par l'ennemi pourrait avoir une influence importante sur l'issue de la guerre. Le Comité Militaire considère qu'un assaut par surprise, avec des armes atomiques, constitue la plus dangereuse menace que l'Occident doit affronter, et que les Soviétiques ne risqueraient pas de perdre le bénéfice de la surprise par un déploiement préliminaire important de leurs forces.

- c. Le système politique monolithique : Le système politique soviétique, permettant une décision instantanée, ayant l'avantage du secret absolu - comparé au système libre et démocratique de l'OTAN, qui ne peut prendre de décision que par une action collective - procure un avantage initial très important lorsqu'il s'agit de réaliser la surprise.

- d. Supériorité en Forces Terrestres et Forces Aériennes Tactiques : L'importante supériorité des Soviétiques en forces terrestres et en forces aériennes tactiques est pour eux un avantage majeur, en particulier pour atteindre leur objectif d'envahir rapidement le Continent Européen.

11. En examinant comment ces avantages peuvent être au mieux compensés et surmontés, il est essentiel d'avoir présent à l'esprit le fait qu'en cas de guerre les tâches principales des forces de l'OTAN seront non seulement de survivre aux attaques initiales de l'ennemi mais encore d'exécuter immédiatement des représailles par armes atomiques. Pour y parvenir avec succès, l'OTAN devra prendre les mesures nécessaires pour :

- a. Mettre sur pied un service efficace de renseignements stratégiques afin de donner à l'OTAN la meilleure analyse des possibilités, des intentions et des opérations soviétiques.

- b. Assurer, au degré maximum possible, la sauvegarde de ses forces aériennes stratégiques et de ses forces de choc atomique en Europe, dont l'importance est vitale. Les mesures les plus importantes comportent l'établissement d'un système d'alerte satisfaisant, l'amélioration du renseignement et des transmissions, la mise en oeuvre de mesures appropriées de défense aérienne active et passive et la dispersion des forces, d'importance vitale, chargées de lancer les armes atomiques.
- c. S'assurer qu'en cas d'agression les forces de l'OTAN seraient en mesure d'entamer immédiatement des opérations défensives et de représailles comportant l'utilisation des armes atomiques.
- d. Constituer en Europe des «forces existantes» qui seraient capables de contribuer efficacement au succès de la phase initiale et d'empêcher l'envahissement rapide de l'Europe. Pour cela, ces forces doivent être hautement entraînées, mobiles, ayant des possibilités atomiques intégrées* et convenablement disposées en profondeur. A cet égard, l'importance d'une contribution allemande à ces forces ne saurait être trop fortement soulignée.

FACTEURS INFLUANT SUR LE RESULTAT DES OPERATIONS ULTERIEURES

12. Le Comité Militaire n'a pu encore faire une étude détaillée de la nature des opérations, qui suivront la phase initiale de la guerre. Il apparaît, cependant, qu'à ce moment l'avantage serait de notre côté. Les Soviets auraient encore probablement une supériorité numérique considérable en forces terrestres. Par contre, les pays de l'OTAN devraient être encore supérieurs aux Soviets dans le domaine de la capacité de production et de lancement des engins atomiques. Ils devraient aussi avoir la supériorité aérienne stratégique et la supériorité navale. Si l'OTAN s'assure ces avantages, les Soviets seraient marqués d'un sérieux handicap quant à

* C'est-à-dire ayant la possibilité d'intégrer le lancement des projectiles atomiques avec celui des projectiles du type actuel. Ceci entraîne l'intégration des systèmes de renseignement et de transmission et une doctrine tactique commune.

leur possibilité d'entretenir l'offensive de leurs armées par suite de la vulnérabilité, à des attaques prolongées atomiques, de leurs formations tactiques, de leur système de transport et de leurs lignes de communication.

13. L'objectif de nos opérations aériennes après la phase initiale devrait donc être de poursuivre les attaques dirigées contre l'industrie, les communications, les centres de commandement des Soviets, de façon à ce qu'ils ne puissent pas mobiliser à nouveau avec une ampleur suffisante pour surmonter notre supériorité atomique. Si ces attaques sont couronnées de succès, le système politique totalitaire des Soviets, dépendant d'une autorité et de transmissions extrêmement centralisées, pourrait se trouver dans l'incapacité de continuer à donner des ordres coordonnés aux Forces Armées Soviétiques ou d'accomplir les tâches essentielles du gouvernement civil. Enfin, il est possible qu'il s'ensuive dans l'Union Soviétique ou parmi les peuples satellites des défections graves de groupes dissidents. Ces dernières défections se produiront plus vraisemblablement, si notre succès atomique est exploité avec promptitude, par des opérations terrestres montées en vue d'assurer la liaison avec les groupes dissidents. La plus grande capacité résiduelle des Alliés en stocks atomiques, en production et en potentiel humain, permettrait à l'OTAN d'exercer une pression croissante à cette fin.

14. Si l'OTAN s'assure les avantages ci-dessus, les Soviets seront, d'une manière générale, réduits à la défensive stratégique et tactique - condition devant conduire à leur défaite finale.

EXAMEN DES POSSIBILITES SOVIETIQUES ET DE LEUR STRATEGIE
OPERATIONNELLE PROBABLE

15. Il faut maintenant examiner les possibilités des forces soviétiques dans une guerre du type atomique, dont les grandes lignes ont été exposées précédemment, et étudier la stratégie opérationnelle qui serait probablement exécutée. A la lumière des conclusions

de cet examen, on devrait pouvoir :

- Formuler une stratégie opérationnelle OTAN qui fasse échec à la menace soviétique.
- Dessiner un système de forces OTAN pouvant appliquer cette stratégie opérationnelle, et correspondant aux ressources vraisemblablement disponibles.
- Et finalement présenter des recommandations concernant les mesures à prendre pour réaliser ce système de forces.

16. Si on admet que pendant les trois à cinq prochaines années l'effort militaire soviétique se poursuivra conformément aux tendances actuelles, les forces armées soviétiques devraient, vers la fin de cette période, être capables d'effectuer efficacement les opérations offensives suivantes au début d'une guerre :

- a. Attaques intensives atomiques de leurs forces aériennes stratégiques sur les centres vitaux et les bases atomiques de l'Ouest. On s'attend à ce que la surprise soit utilisée au maximum.
- b. Attaques étendues des forces terrestres et aériennes tactiques soviétiques contre les pays européens de l'OTAN. En effectuant ces attaques l'ennemi aura une supériorité d'au moins 2 contre 1 en ce qui concerne les forces terrestres, une supériorité numérique importante en avions et le grand avantage de l'initiative des opérations. De plus, les forces aériennes tactiques soviétiques seront capables de lancer des projectiles atomiques.
- c. Attaques contre les «strike forces» navales alliées, les bases navales, les ports et les transports maritimes.

17. Comme on estime qu'une attaque par surprise offrirait aux Soviétiques les meilleures chances d'obtenir la suprématie dans le domaine vital atomique et que ce serait l'éventualité la plus défavorable à laquelle l'OTAN pourrait avoir à faire face, on a fait l'hypothèse que la stratégie soviétique serait basée sur la surprise.

Cette stratégie comporterait probablement les actions suivantes :

- a. Une offensive aérienne stratégique visant à :
 - (1) Détruire les centres vitaux des Alliés et le potentiel de guerre des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada, ainsi que leurs bases d'outre-mer, en donnant la plus haute priorité à la destruction du potentiel atomique allié.
 - (2) Isoler le champ de bataille européen par des attaques contre les lignes de communications de l'OTAN dans l'Atlantique et la Méditerranée, ainsi que contre les ports et mouillages alliés en Europe, Afrique du Nord et Amérique du Nord.
- b. Défense de l'URSS
- c. Destruction des forces du Commandement Allié en Europe et la conquête de zones stratégiques vitales en Europe et au Moyen-Orient.
- d. Des opérations navales offensives, menées en particulier avec des sous-marins, contre les forces navales alliées, leurs ports et leurs marines marchandes.
- e. Une défensive stratégique dans les autres régions.

MISSION DES FORCES DE L'OTAN EN EUROPE

18. En établissant les plans de développement et d'organisation futurs des forces de l'OTAN, il est essentiel de ne pas perdre de vue que le but principal de l'Alliance est d'empêcher la guerre. Sur cette base le rôle des forces de l'OTAN en Europe doit être avant tout de constituer un élément efficace de découragement de toute agression. Ces forces doivent donc être organisées, disposées, entraînées et équipées de telle sorte que l'ennemi, en les prenant en considération dans ses plans, en vienne à conclure qu'en dépit de la supériorité du nombre et de l'avantage de la surprise ses chances sont faibles d'obtenir une décision rapide sur le théâtre européen et qu'une telle tentative comporterait des risques sérieux pour l'Union soviétique.

19. Nous ne pouvons cependant pas faire l'hypothèse que, même dans ces conditions, les Soviétiques ne se décideraient pas à se lancer

- 10 -

M.C. 48

(Page révisée par Décision du C.M. du 22 novembre 1954)

dans la guerre, auquel cas les forces mises sur pied et déployées pour décourager l'agression devraient immédiatement pouvoir remplir avec succès leur rôle du temps de guerre : empêcher que l'Europe ne soit rapidement envahie.

20. Ceci établit clairement que les forces aéro-terrestres de l'OTAN doivent, avant tout, être des «forces existantes». Il ressort également nettement des Etudes des Possibilités de SACEUR que, pour compenser la grande supériorité des Soviétiques en forces terrestres et aériennes tactiques, les forces existantes de l'OTAN doivent avoir des possibilités atomiques intégrées.

21. Pour accomplir efficacement, dans le domaine tactique, leur mission de guerre, ces forces existantes doivent pouvoir :

- a. Survivre à l'attaque initiale. Ceci comporte la mise en oeuvre en temps de paix, de mesures de défense passive, telles que la dispersion et la protection; l'obtention d'un préavis d'attaque maximum; l'établissement d'un système efficace d'alertes.
- b. Participer efficacement à la bataille pour la supériorité aérienne. En conjonction avec les forces aériennes stratégiques, elles doivent pouvoir acquérir la supériorité aérienne essentiellement en attaquant à la source, avec des armes atomiques, le complexe aérien ennemi.
- c. Empêcher l'invasion rapide de l'Europe. L'analyse de l'Etude de SACEUR a amené le Comité Militaire à conclure que, dans le cadre des ressources estimées disponibles dans l'OTAN, ce but pourrait être atteint en utilisant des forces mobiles, hautement entraînées, ayant des possibilités atomiques intégrées, convenablement disposées en profondeur et prêtes à combattre immédiatement avec la vigueur maximum dès le jour J et dans les phases initiales. Il y a des raisons de penser que si les armes atomiques sont employées par des forces de cette nature, et si en particulier les forces terrestres de l'OTAN se battent sur le

terrain de leur choix et sur des zones de défense choisies à l'avance et organisées, l'armement atomique favorisera la défensive de l'OTAN sur le champ de bataille. En effet, en règle générale, si un ennemi qui fait face à une position solidement tenue veut progresser, il doit se concentrer et, en guerre atomique, des forces ennemies concentrées seraient exposées à subir de lourdes pertes du fait des attaques atomiques. D'un autre côté, le maintien d'une dispersion susceptible d'assurer une protection efficace contre les attaques atomiques, forcerait l'ennemi à utiliser pour progresser des tactiques moins efficaces que les pénétrations concentrées.

22. A la lumière de ce qui précède, une étude des forces qui peuvent être mises à la dispersion du Commandement Allié en Europe conduit à la conclusion suivante : Avec les quantités d'armes atomiques dont ces forces pourront disposer dans les prochaines années, l'OTAN peut efficacement décourager une agression en Europe et si, malgré tout, la guerre survenait, empêcher un envahissement rapide de l'Europe. Mais ceci à condition :

- a. D'être sûr de pouvoir utiliser immédiatement les armes atomiques. Nos études ont montré que, sans cette utilisation immédiate, nous ne pourrions pas réussir à défendre l'Europe avec les moyens et les ressources disponibles. Tout délai dans leur utilisation - même mesuré en heures - pourrait être fatal. Par conséquent, en cas de guerre intéressant l'OTAN il est militairement indispensable que les forces OTAN puissent utiliser pour leur défense, dès le début, leurs armes atomiques et thermonucléaires.
- b. D'avoir une contribution allemande. De toutes les études militaires de l'OTAN il est ressorti qu'en ce qui concerne le théâtre Centre Europe, une contribution allemande serait nécessaire, même pour la mise en oeuvre d'une stratégie opérationnelle

basée sur la défense de la ligne Rhin-Yssel. Jusqu'à présent, l'OTAN a été forcée d'accepter cette dernière stratégie bien qu'elle n'assure pas la sauvegarde des zones vitales industrielles de la Ruhr et qu'elle ne permette pas une défense convenable en profondeur de l'Europe Occidentale. L'avènement des armes atomiques tactiques ne donnerait pas à lui seul à l'OTAN la possibilité de tenir même la ligne Rhin-Yssel sans une contribution allemande. Les nouvelles armes, plus une contribution allemande, par contre, mettront l'OTAN en mesure d'adopter, pour la première fois, une réelle stratégie opérationnelle «vers l'avant» avec une ligne principale de défense bien à l'Est de la ligne Rhin-Yssel. Ceci est vital pour une défense efficace de l'Europe du Centre et du Nord et pour la stratégie fondamentale de l'OTAN.

- c. De prendre certaines mesures essentielles nécessaires pour mettre nos forces actuelles en mesure de se battre efficacement dans une guerre atomique. Les plus importantes de ces mesures sont exposées en annexe (à l'exception de certaines mesures complémentaires relatives à la Défense Aérienne qui feront l'objet d'un rapport ultérieur). SACEUR a préparé une liste plus détaillée de mesures à prendre. Le Comité Militaire en a pris note et les considère comme une base pour ce qui devra être fait ultérieurement.

23. Si, et seulement si, ces mesures sont prises, les forces OTAN en Europe posséderont le pouvoir de décourager l'agression et auront une chance raisonnable d'empêcher l'invasion rapide de l'Europe si la guerre survient néanmoins.

24. Il n'a pas encore été possible d'évaluer les dépenses qu'implique la mise à exécution des mesures nécessaires pour rendre nos forces capables de combattre efficacement en Europe au cours d'une guerre atomique. Nombre d'entre elles et parmi les plus importantes n'impliquent pas des dépenses considérables en moyens financiers ou économiques; d'autres seront coûteuses.

CONTROLE DES COMMUNICATIONS MARITIMES

25. En examinant le système des forces navales OTAN nécessaire pendant les prochaines années à l'exécution des missions navales essentielles, le Comité Militaire s'est trouvé devant un certain nombre de problèmes de grande importance. Ceux-ci demandent des études complémentaires pour garantir que la forme et les possibilités des forces navales vont de pair avec les derniers perfectionnements et les nécessités navales de la guerre atomique.

26. La mission fondamentale des Commandants Navals OTAN est de contrôler et d'utiliser les mers pour l'OTAN et d'en interdire l'usage à l'ennemi.

Pour accomplir cette tâche, ils doivent :

- protéger et assurer le courant de la navigation marchande alliée dans l'Atlantique, la Manche et la Méditerranée;
- assurer le support des forces de l'OTAN en Europe et l'arrivée des renforts;
- contrôler et utiliser les zones maritimes vitales;
- interdire à l'ennemi l'utilisation des zones maritimes essentielles pour ses opérations.

Afin de participer avec la plus grande efficacité possible à une guerre future qui engloberait l'OTAN les forces navales existantes doivent être capables au cours de la phase initiale de mener des opérations offensives puissantes contre des objectifs tels que les bases navales ennemies et des zones limitées et d'établir la suprématie alliée sur mer.

27. Il ressort des études de SACLANT et de CHANCOM qu'aucun de ces deux Commandements ne pourra, avec les moyens dont il compte disposer pendant les prochaines années, procurer une protection convenable à l'ensemble des transports dont les plans

actuels lui imposent d'assurer la sécurité au cours de la phase initiale d'une guerre.

D'autre part, SACLANT possédera une puissance offensive considérable qu'il projette d'utiliser au maximum pour réduire les menaces contre la navigation marchande et ainsi compenser en partie ses déficits en moyens défensifs et alléger le fardeau des escortes. Ces forces offensives sont aussi importantes en tant qu'élément des forces existantes qui doivent servir à décourager une agression militaire soviétique.

28. Dans une guerre qui se développerait sous la forme d'une période d'opérations soutenues, l'arrivée à temps en Europe des renforts et du ravitaillement provenant d'outre-mer serait essentielle. Cela demanderait des opérations coordonnées destinées à protéger la navigation marchande alliée essentielle et les forces navales, de façon à leur éviter des pertes qui pourraient être critiques pour la stratégie vers l'avant, la mobilisation, l'approvisionnement de la population civile et la continuation heureuse de la guerre.

Dans la phase initiale, cependant, les besoins essentiels civils et militaires doivent être satisfaits dans la plus large mesure possible grâce aux stocks et aux ressources locales, afin de réduire la nécessité d'amener par mer un volume important de marchandises en Angleterre et dans les ports du Commandement Allié en Europe pendant cette période critique.

Il est urgent de faire une estimation convenable des besoins minima de tonnage marchand nécessaire à la phase initiale et à des opérations soutenues, avant toute évaluation utile des forces que réclame la protection de la navigation commerciale alliée pendant une guerre future.

29. Un autre facteur exercerait une influence déterminante sur la composition des forces navales et sur leurs opérations :

l'effet des armes atomiques sur les ports et les installations de débarquement. Bien que toutes les lignes de communication terrestres doivent être exposées aux mêmes dangers, les ports en particulier constitueront vraisemblablement des objectifs de haute priorité pour l'ennemi.

Comme il apparaît improbable que, dans la période envisagée, ces ports puissent être convenablement protégés, les dégâts qu'ils subirait pourraient être si importants qu'au cours des premiers stades de la guerre les ravitaillements venus par voie de mer devraient être en grande partie déchargés dans les ports secondaires et sur les plages. Il s'ensuivrait une réduction importante du tonnage qui pourrait être convenablement manipulé; les types de bâtiments nécessaires pourraient aussi en être affectés. En outre, il serait dangereux d'amener de grands convois dépassant le tonnage susceptible d'être manipulé rapidement dans ces conditions, car de tels convois ou groupes de bâtiments attendant leur déchargement constitueraient d'excellents objectifs pour les attaques ennemies aérienne ou sous-marine. L'importance probable des dégâts causés aux ports par les attaques atomiques est à l'heure actuelle à l'étude. L'estimation de la capacité résiduelle des ports, des mouillages et des plages déterminera alors le volume du tonnage qu'il sera possible de manipuler.

Un problème lié au précédent est que : la menace atomique risque d'entraîner, dès le début d'une guerre, l'exode immédiat des navires marchands hors des principaux ports européens. Ces problèmes doivent être étudiés davantage parce qu'ils peuvent avoir une influence sur la composition des forces navales OTAN.

30. Il faut poursuivre les études qui permettront de déterminer comment les forces navales, dont on compte pouvoir disposer dans les prochaines années, pourront être utilisées au mieux pour accomplir les missions navales essentielles. Ces études

doivent tenir compte des nouveaux développements dans les techniques navales et les engins, de telle sorte que les forces navales de l'OTAN bénéficient constamment des derniers progrès de la technique en matière de guerre navale dans l'ère atomique.

31. Il est donc nécessaire à l'heure actuelle d'ajourner toute conclusion quant aux Plans de Possibilités présentés par les Commandants navals OTAN.

Le Comité Militaire a lancé des études complémentaires et en rendra compte au Conseil dans sa prochaine estimation du système des forces de l'OTAN.

CONCLUSIONS

32. A la suite de sa récente étude de l'effet des armes nouvelles dans une guerre dans laquelle l'OTAN serait engagée, le Comité Militaire a abouti aux conclusions suivantes :

- a. Dans l'avenir, tel qu'on peut le prévoir, la supériorité en armes atomiques et en possibilités de les lancer sera le facteur le plus important pour une guerre majeure.
- b. La surprise sera un facteur de première importance dans une guerre future où l'OTAN sera engagée. Le degré de surprise atteint par l'ennemi pourrait grandement influencer l'issue de la guerre. La possibilité pour l'OTAN de supporter et de contrer le premier choc dépendra du degré de résistance de nos populations à une telle action et du degré de mise en état d'alerte efficace de nos forces, au moment de l'attaque par surprise de l'ennemi.
- c. Si la guerre éclatait, elle comporterait probablement deux phases :
 - une phase initiale relativement courte d'échange intense de coups atomiques;
 - une phase suivante comportant des opérations d'une durée indéterminée et d'intensité moindre.

La victoire finale dépendrait probablement de l'issue de la phase initiale.

- d. Si la guerre éclate, la meilleure défense contre les attaques atomiques repose dans l'aptitude des nations alliées à réduire la menace, à sa source, par des contre-attaques atomiques immédiates et intenses.

33. Devant la menace que constitue une telle sorte de guerre, le but principal de l'OTAN doit être, plus que jamais, d'empêcher la guerre.

Ce but ne peut être atteint que si les nations alliées atteignent un tel degré de puissance dans les éléments vitaux de la guerre moderne, que l'ennemi soit amené à conclure qu'il n'a que peu d'espoir de gagner une guerre contre l'OTAN. Ceci signifie que l'OTAN doit avoir la possibilité de supporter le premier choc des Soviétiques, de lancer des contre-attaques atomiques décisives contre la machine de guerre de l'ennemi et d'empêcher l'envahissement rapide de l'Europe.

34. Dans la mise au point du système de forces militaires OTAN, en Europe, qui serait de la plus grande efficacité pour le type de guerre envisagé au cours des prochaines années et qui resterait dans les limites des ressources disponibles, la priorité doit être donnée aux forces existantes capables de contribuer efficacement au succès de la phase initiale. D'autres forces sont nécessaires pour participer aux opérations suivantes, mais étant donné l'importance de la phase initiale et compte tenu des ressources limitées dont on s'attend à disposer, la mise sur pied de ces forces doit recevoir une priorité moindre.

35. Les forces existantes doivent être caractérisées par :

- a. Des forces de lancement des armes atomiques convenablement protégées contre l'attaque initiale et constamment prêtes à lancer une contre-attaque immédiate.

- b. Des systèmes «en fonctionnement» destinés à assurer au plus tôt la détection de toute attaque.
- c. Des forces ayant des possibilités atomiques intégrées, convenablement équipées, entraînées et déployées en profondeur, et maintenues à un haut degré de préparation.

36. Si des mesures sont prises pour donner à l'OTAN un tel système de forces, en Europe, et s'il y a une contribution allemande, on considère que, par l'emploi des armes atomiques dès le début des hostilités, les forces du Commandement Allié en Europe pourraient assurer, avec succès, la défense «vers l'avant» en Europe. En ce qui concerne les Commandements Centre Europe et Nord Europe, l'OTAN pourrait, pour la première fois, établir une ligne principale de défense bien à l'Est du Rhin-Yssel, laquelle est vitale pour la défense de ces commandements et le contrôle des issues de la Baltique.

37. Il est indispensable, au point de vue militaire, que les forces de l'OTAN puissent utiliser les armes atomiques et thermonucléaires pour leur défense et que les autorités militaires de l'OTAN soient autorisées à établir des plans et à faire des préparations, en se basant sur l'hypothèse suivant laquelle les armes atomiques et thermonucléaires seront utilisées pour la défense dès le début d'une guerre.

38. Des études complémentaires ont été entreprises par le Comité Militaire sur les problèmes navals de l'OTAN. Tant que ces études ne sont pas terminées et examinées, il est nécessaire d'ajourner toute conclusion quant aux récentes Etudes des Possibilités des Commandements navals de l'OTAN.

39. Il est bien entendu que le système le plus efficace de toutes les forces de l'OTAN devra être soumis à un examen continu, à la lumière des problèmes nouveaux posés par l'avènement des engins atomiques.

RECOMMANDATIONS

40. Le Comité Militaire recommande au Conseil Nord Atlantique :
- a. D'approuver les conclusions précédentes en notant la portée de l'hypothèse exprimée au paragraphe 37.
 - b. D'approuver en principe les mesures exposées dans l'annexe au rapport, comme étant les plus nécessaires pour que nos forces militaires puissent être adaptées à une future guerre majeure, et de prendre note que SACEUR a préparé un programme détaillé de recommandations qu'il utilisera comme base, pour des études et des mesures complémentaires.
 - c. De prendre note du fait que le Comité Militaire entreprend des études complémentaires sur les problèmes navals de l'OTAN.
 - d. De prendre note que le Comité Militaire entreprend les actions de son ressort pour adapter les forces de l'OTAN à une guerre atomique.
 - e. De prendre note que le Comité Militaire présentera ultérieurement un rapport sur la Défense Aérienne.
 - f. De prendre note du fait que ce rapport n'est que le premier d'une série que le Comité Militaire a l'intention d'établir dans l'avenir.

ANNEXE

MESURES MINIMA NECESSAIRES POUR AUGMENTER
LA VALEUR DISSUASIVE ET DEFENSIVE DES FORCES DE L'OTAN

1. Possibilités atomiques

Les forces de l'OTAN devraient être dotées de possibilités atomiques intégrées susceptibles d'être utilisées aussi rapidement que possible, afin de posséder le pouvoir dissuasif maximum et d'avoir les moyens de participer efficacement, en cas de guerre, à une contre-offensive atomique immédiate.

2. Le système d'alerte

Etant donné l'extrême importance de la surprise dans une guerre atomique, un système d'alerte absolument efficace doit être réalisé.

L'OTAN doit être capable de réagir immédiatement, à une indication de danger, en déclenchant toutes les mesures possibles de défense passive et en se préparant à lancer une contre-offensive contre le complexe aérien ennemi dès l'instant où l'attaque adverse sera confirmée.

L'efficacité de ce système d'alerte sera un facteur majeur dans la phase initiale d'une guerre.

3. Préavis d'attaque

En cas de guerre il sera indispensable pour les forces alliées d'obtenir le préavis maximum concernant une attaque ennemie. Par conséquent, toutes les dispositions contribuant à fournir le plus tôt possible ce préavis devront avoir la plus grande priorité.

Les mesures suivantes, en particulier, sont recommandées :

- a. Une importance plus grande doit être attachée à l'amélioration des systèmes de renseignements alliés et des méthodes de transmissions rapides de tels renseignements à l'intérieur de l'OTAN.
- b. Des mesures doivent être prises pour s'assurer que le réseau principal radar de l'OTAN sera complété et convenablement servi.
- c. La couverture radar actuellement prévue doit être étendue et complétée autant qu'il est nécessaire.

4. Forces existantes

La priorité doit être donnée aux forces existantes.

Ces forces doivent avoir des possibilités atomiques intégrées et être organisées, entraînées et dispersées en profondeur de manière à remplir au maximum leur double rôle de force dissuasive et de force capable de survivre à l'assaut brutal initial de l'ennemi et de contre-attaquer. Une contribution allemande effective à ces forces existantes est indispensable et doit être fournie aussitôt que possible. La mise sur pied de toutes les forces autres que les forces existantes devrait recevoir une priorité moindre.

5. Mesures nécessaires pour permettre aux forces de l'OTAN de survivre à l'attaque atomique soviétique

Etant donné l'accroissement du potentiel atomique soviétique et la probabilité qu'une guerre future débute par des attaques atomiques par surprise, il est indispensable que les mesures nécessaires de dispersion et de redéploiement soient prises pour assurer la survie des forces de l'OTAN au cours de la phase initiale des hostilités.

Il nous faut réadapter nos dispositifs tactiques, améliorer

et accroître à la fois nos mesures de défense passive et active, et augmenter la dispersion et la mobilité des unités.

Ceci s'applique également à toutes les forces : terrestres, aériennes et maritimes.

Nous devons en particulier sauvegarder nos forces aériennes contre de telles attaques en les disposant sur autant de bases aériennes différentes que possible, en les dispersant au maximum sur ces bases et en accroissant leur aptitude à se redéployer et à entrer immédiatement en opération à partir des bases de dégagement.

